

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

TRAVAIL-FAMILLE

CONCILIER DEUX MONDES

Au Québec, en trente ans, la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail est passée de 36 % à 81 %, un doublé. En corollaire, la conciliation travail-famille est plus que jamais au nombre des préoccupations de l'heure. Le portrait statistique *Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Abitibi-Témiscamingue?* du Conseil du statut de la femme s'est intéressé, entre autres, à cette question.

Selon le Conseil, il incombe toujours aux femmes, d'une façon générale, de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Le taux d'emploi selon la présence d'enfants et les congés pris par les pères suivant la naissance d'un enfant sont au nombre des réalités qu'il a choisi d'aborder.

L'emploi

La présence d'un enfant à la maison n'influence pas de la même manière le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 25 à 54 ans. Parmi celles ayant au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison, 75 % des femmes occupaient un emploi rémunéré en 2006 en Abitibi-Témiscamingue. Chez les pères dans la même situation, le taux d'emploi s'élevait à 87 %. Si l'on considère uniquement les enfants d'âge préscolaire, on constate que l'écart se creuse un peu plus : le taux d'activité des mères d'enfants de moins de 6 ans était de 69 % en 2006, contre 85 % chez les pères. Ainsi qu'en conclut le Conseil,

la présence d'enfants à la maison influence moins le taux d'emploi masculin que son pendant féminin, particulièrement lorsque les enfants sont en bas âge.

Le congé suivant l'arrivée d'un enfant

En 2008, dans la région, 84 % des naissances ont mené à des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)¹. Rappelons qu'il faut avoir touché un revenu pour y avoir droit. Sur l'ensemble des semaines de prestations offertes, 94 % ont été utilisées, soit la quasi-totalité. Le taux est du même ordre dans toutes les régions du Québec, outre le Nord-du-Québec (89 %).

Sur les 1 099 pères ayant bénéficié d'un congé de paternité en 2008, 87 % ont utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit. Les deux tiers ont opté pour les 5 semaines offertes par le régime de base, le tiers optant pour les 3 semaines du régime particulier. Rappelons que le congé de

paternité s'adresse exclusivement aux pères et ne peut être partagé avec la mère.

Ensuite, une part de 37 % des pères a également profité du congé parental (407 pères), qui peut, pour sa part, être partagé entre les deux parents. Parmi ceux-ci, le tiers a opté pour la prise de moins de 5 semaines de ce congé. Une part équivalente a choisi de prendre entre 5 et 14 semaines. Ce sont 18 % des pères qui ont opté pour la prise de 15 à 24 semaines et un mince 1 % qui a pris entre 25 et 31 semaines. La part de pères ayant pris la totalité des semaines offertes par le congé parental (32 semaines pour le régime de base et 25 semaines pour le régime particulier) s'est élevée à 13 % des pères profitant du congé parental, ce qui représente 52 pères en Abitibi-Témiscamingue en 2008. En proportion du nombre total de naissances survenues cette année-là et pour lesquelles des prestations ont été versées (1 412), on constate que les papas ayant pris l'entièreté du congé parental correspondent à 4 % des naissances.

Le Conseil du statut de la femme estime que l'offre de congés de paternité réservés exclusivement aux pères constitue un pas vers une meilleure conciliation travail-famille, tout comme la création de services de garde à contribution réduite.

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES ENTRE 25 ET 54 ANS SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS À LA MAISON, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2006

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Avec enfants à la maison	76,1 %	86,9 %	76,2 %	90,0 %
Moins de 15 ans	75,2 %	86,7 %	74,8 %	90,0 %
Moins de 6 ans	69,4 %	84,9 %	69,6 %	89,1 %
Sans enfants à la maison	71,3 %	72,5 %	78,3 %	79,9 %
Total	74,3 %	80,2 %	77,0 %	84,9 %

1. Les données de ce paragraphe proviennent de : Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Rapport sur le portrait de la clientèle du Régime québécois d'assurance parentale 2008*, 2010.

Source : Conseil du statut de la femme, *Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Abitibi-Témiscamingue?*, 2010.

TERRITOIRE

MIEUX CONNAÎTRE LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides de l'Abitibi-Témiscamingue ont fait l'objet d'une cartographie et d'une analyse de la part de Canards Illimités, qui propose un portrait des milieux humides d'ici et de toutes les régions administratives du Québec. Ce travail de connaissance et d'information se veut un premier exercice d'intégration de données numériques et sera remis à jour régulièrement. Tour d'horizon de ces milieux décrits comme les reins de la planète.

Le portrait général

On retrouve en Abitibi-Témiscamingue de très importantes superficies de milieux humides, notamment en raison du relief relativement plat et la présence de grandes zones de sols argileux relativement imperméables. Une multitude de grandes tourbières, souvent boisées, s'y retrouvent, de même qu'une très forte densité de castors, qui contribuent à façonner un paysage particulièrement productif pour la sauvagine. De nombreux réservoirs hydroélectriques sont également présents, particulièrement dans le bassin versant de la rivière des Outaouais.

La région couvre une superficie de plus de 64 000 km² et possède environ 403 000 hectares de milieux humides¹, ou 4 000 km². Ces milieux représentent un minimum de 6 % de la superficie de la région. Les deux tiers se trouvent dans la province naturelle des basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, située au centre et au nord-ouest de la région. Du point de vue des bassins versants, les milieux humides de la région sont principalement situés dans les bassins versants des rivières des Outaouais (156 000 hectares) et Nottaway (154 000 hectares), ainsi que, dans une moindre mesure, dans celui de la rivière Harricana (66 000 hectares).

Plus de 20 000 lacs et de nombreux cours d'eau sont dispersés sur le territoire, la plupart peu profonds et sur fond d'argile favorable à la croissance de la végétation aquatique et fort attractif pour plusieurs espèces de canards. De nombreux marais naturels et aménagés, particulièrement importants pour la sauvagine, se trouvent également dans les basses-terres. Cette province naturelle présente d'ailleurs les plus fortes densités de sauvagine à l'intérieur des terres au Québec.

Enfin, notons que des pressions de développement se font sentir, principalement dans la partie des basses-terres de l'Abitibi ainsi qu'en bordure de la rivière des Outaouais.

UNE DÉFINITION DES MILIEUX HUMIDES

Un milieu humide est un lieu inondé ou saturé d'eau pendant une période de temps suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation et ainsi favoriser différentes sortes d'activités biologiques adaptées aux milieux humides. Les marais, les marécages et les tourbières sont les milieux humides les plus connus.

LES SERVICES RENDUS PAR LES MILIEUX HUMIDES

- Ils filtrent et purifient les eaux de surface.
- Ils agissent comme une éponge en réduisant l'érosion et les risques d'inondation.
- Ils réapprovisionnent la nappe phréatique et les cours d'eau et atténuent les effets des périodes de sécheresse (qui se feront sentir davantage avec le réchauffement climatique).
- Ils offrent des sites extraordinaires pour des activités telles que l'observation des oiseaux, la chasse, la pêche, le piégeage et d'autres loisirs qui génèrent une importante activité économique.
- Ils constituent un patrimoine naturel et représentent des habitats primordiaux à conserver.

Source : Canards Illimités Canada.

Le portrait par MRC

MRC d'Abitibi

• Le territoire possède de très nombreux milieux humides non classifiés² mais à l'évidence majoritairement des tourbières, couvrant 77 100 hectares et représentant 19 % de la superficie des milieux humides de la région. Ils couvrent 10 % de la superficie de la MRC.

• On constate la présence de concentrations importantes de milieux humides, surtout des tourbières, particulièrement aux alentours du lac Parent.

• Plusieurs grands marais d'importance se trouvent le long des rivières Kinojévis et Harricana.

• Le territoire non organisé du Lac-Despinassy possède la plus grande superficie de milieux humides, soit 22 % des milieux humides de la MRC. Suivent les municipalités d'Amos (8 %) et de Barraute (9 %). En revanche, les municipalités qui comportent les plus grandes parts de milieux humides en proportion de leur territoire sont celles de Champneuf (22 % de son territoire), Landrienne (19 %), Amos (14 %), Rochebaucourt (14 %), Barraute (14 %) et Trécesson (14 %).

MRC d'Abitibi-Ouest

• Le territoire comporte de nombreux milieux humides non classifiés, en majorité des tourbières, qui couvrent 22 500 hectares et représentent 6 % de la superficie des milieux humides de la région et 6 % de la superficie de la MRC.

- On note la présence d'importants marais, en particulier autour du lac Abitibi : le marais Antoine, le marais Maine (englobé dans un très grand complexe de milieux humides), la rivière Cachée, la rivière La Sarre et le ruisseau Couture. Quelques marais se trouvent également autour du lac Duparquet.

- C'est le territoire non organisé de Rivière-Ojima qui possède la plus grande surface en milieux humides (3 500 hectares), soit 16 % des milieux humides de la MRC. Les municipalités de Clerval (15 %) et d'Authier (13 %) sont celles dont le territoire comporte la plus grande part de milieux humides.

Ville de Rouyn-Noranda

- Le territoire possède 22 700 hectares de milieux humides non classifiés, soit 6 % des milieux humides de la région. On constate la présence de nombreux marais, principalement en bordure des lacs et cours d'eau, et également de tourbières. Les milieux humides représentent 4 % de la superficie du territoire de la ville.

- Un marais d'importance se trouve au lac Routhier, à l'embouchure de la rivière Mouilleuse (lac Duparquet) de même que le long de la rivière Kinojévis. Plusieurs zones d'eau peu profonde, favorables à la sauvagine, sont présentes. Le centre et la portion sud-est du territoire comportent également de nombreuses tourbières.

MRC de Témiscamingue

- Le territoire compte 66 500 hectares de milieux humides, soit 17 % des milieux humides de la région administrative. Ces derniers sont actuellement non classifiés,

mais probablement constitués de marécages, de marais littoraux et de tourbières associés à des lacs et cours d'eau, ainsi que de nombreux étangs de castors. Ils représentent 4 % de la superficie de la MRC.

- Une multitude de petits milieux humides sont disséminés sur le territoire, mais on trouve la concentration plus grande de milieux humides dans la portion sud des basses-terres de l'Abitibi. Plusieurs grands marais d'importance se trouvent aux lacs des Fourches, Témiscamingue, des Quinze, Simard et au réservoir Descelles.

- Le territoire non organisé Les Lacs-du-Témiscamingue, qui occupe près des deux tiers de la superficie de la MRC, possède 37 600 hectares de milieux humides, soit 57 % des milieux humides de la MRC. Outre ce TNO, ce sont les municipalités de Belleterre, Rémigny et Laforce qui possèdent la plus grande superficie de milieux humides. Celles de Belleterre (8 %), Témiscaming (8 %) et Latulipe-et-Gaboury (8 %) sont celles dont le territoire possède la plus grande part de milieux humides.

- On note la présence active du castor, qui contribue à créer et à entretenir des milieux humides en zone forestière.

MRC de La Vallée-de-l'Or

- Le territoire de la MRC possède 214 000 hectares de milieux humides, soit plus de la moitié (53 %) des milieux humides de la région. Ces derniers sont actuellement non classifiés mais largement dominés par les tourbières, qui occupent souvent de vastes surfaces. Les milieux humides représentent 8 % de la superficie de la MRC.

Une nouvelle cartographie

En plus des Plans régionaux de conservation des milieux humides réalisés pour quinze régions administratives, Canards Illimités a produit une cartographie des milieux humides, en partenariat avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Cette cartographie, que l'on peut acquérir par le biais du site de Canards Illimités, vient combler un besoin maintes fois exprimé par les intervenants régionaux, qui souhaitent connaître avec plus de précision ces milieux naturels situés en milieu forestier. Elle a été réalisée à partir des cartes éco-forestières.

- Ce sont les municipalités de Senneterre et de Val-d'Or qui comportent les plus grandes parts de milieux humides, soient respectivement 57 % et 24 % des milieux humides de la MRC.

- On note la présence d'une multitude de petits milieux humides en zone forestière, qui sont favorables à la sauvagine.

Pressions et conséquences

Les milieux humides de la région, souligne l'étude, subissent de nombreuses pressions, notamment de la part des activités minières, forestières et agricoles. La villégiature en bordure de certains lacs et cours d'eau n'est également pas sans impact, tout comme la production hydroélectrique. Les polluants atmosphériques, notamment les précipitations acides, perturbent également les milieux.

En conséquence, plusieurs milieux humides se dégradent et privent la société des biens et services qu'ils procurent. La dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat du poisson est également notée à certains endroits.

1. On parle de milieux humides de plus d'un hectare.
2. L'appellation non classifié signifie qu'on ne peut distinguer les milieux humides selon la classification habituelle (ex.: marais, marécage, tourbière, etc.).

Source : Canards Illimités Canada, *Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes, Abitibi-Témiscamingue*, 2009. Portrait statistique et analyse détaillée.

LES MILIEUX HUMIDES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LA MRC

	Superficie de la MRC (hectares)	Superficie des milieux humides (hectares)	Répartition des milieux humides	% du territoire en milieux humides
MRC d'Abitibi	786 353	77 114	19,1 %	9,8 %
MRC d'Abitibi-Ouest	359 657	22 468	5,6 %	6,2 %
Ville de Rouyn-Noranda	644 138	22 714	5,6 %	3,5 %
MRC de Témiscamingue	1 917 280	66 461	16,5 %	3,5 %
MRC de La Vallée-de-l'Or	2 715 264	213 954	53,1 %	7,9 %
Abitibi-Témiscamingue	6 422 691	402 711	100,0 %	6,3 %

Note : puisque diverses sources de données ont été utilisées pour les produire, ces données sont approximatives.

LOGEMENTS SOCIAUX

UNE RÉALITÉ MÉCONNUE

Le logement social est méconnu, ici comme ailleurs. C'est ce qu'ont pu constater Stéphane Grenier, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et son équipe de recherche, dans le cadre d'une vaste enquête visant à évaluer les besoins de la région pour ce type d'habitation.

Le logement social, dans le cadre de l'étude, désigne *un logement à but non lucratif ayant une visée sociale*. Ceux-ci sont en général destinés à des personnes éprouvant des difficultés à se loger sur le marché privé, sans toutefois se limiter aux habitations à loyer modique (HLM). Ils peuvent également être administrés par d'autres organisations que les offices municipaux d'habitation.

Outre les HLM, ils peuvent prendre la forme de logements à prix plancher, de logements au sein de coopératives d'habitation ou d'organismes à but non lucratif, de logements pour les Autochtones vivant hors réserve, de logements sociaux avec soutien communautaire (ex : gestion des conflits et des situations de crise, défense des droits, services alimentaires, animation, etc.), de maisons de chambres (ex : studios avec cuisines et douches communes), etc.

L'Abitibi-Témiscamingue comptait, en 2008, 1 549 de ces logements sociaux, et les trois quarts étaient des HLM destinés aux personnes âgées.

BESOINS ESTIMÉS EN LOGEMENTS SOCIAUX SELON LA MRC, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2009

	Nombre d'unités
Abitibi	108
Abitibi-Ouest	285
Rouyn-Noranda	429
Témiscamingue	214
Vallée-de-l'Or	597
Abitibi-Témiscamingue	1 253

Les besoins estimés

Afin d'estimer les besoins en logements sociaux de chaque MRC, un sondage¹ a été réalisé par l'équipe de recherche auprès des offices municipaux d'habitation et des organismes communautaires. Le sondage a été complété d'une centaine d'entrevues, menées auprès de personnes-clés de ces mêmes organisations. Pour endiguer la crise du logement qui sévit et pour améliorer la situation résidentielle des personnes les plus vulnérables, c'est de 1 253 logements sociaux supplémentaires dont aurait besoin l'Abitibi-Témiscamingue.

L'étude a également permis de constater qu'une vingtaine de logements sociaux sont en voie d'être construits dans la région. Toutefois, les clientèles ciblées par ces projets ne correspondent pas aux besoins réels, selon les auteurs. Par exemple, les projets locatifs pour les personnes âgées sont surévalués (43 % des projets contre 15 % des besoins). Ceux destinés aux personnes ayant des problèmes de santé mentale le sont également (20 % contre 2 % des besoins évalués). Les personnes seules et vulnérables ne sont visées que par 12 % des projets alors que ce pourcentage devrait être de 21 %. Peu de projets concernent directement les jeunes ou les femmes, et aucun ne s'adresse aux personnes itinérantes. Les familles à faible revenu sont également presque absentes des projets de construction. L'étude conclut qu'il y aurait lieu de faire une répartition plus équitable entre les projets et les besoins locatifs réels.

1. Au total, 314 questionnaires ont été envoyés et le taux de réponse a été de 26 %.
Source : Stéphane Grenier, Robert Cadieux, Annie Papineau et Stéphanie Morin, *Le logement social : une responsabilité à partager. L'évaluation des besoins en logements sociaux en Abitibi-Témiscamingue*, UQAT, 2009.

SORTI DES PRESSES

Catherine Turcotte, *Rapport synthèse régional - Portrait de la continuité des services jeunesse en Abitibi-Témiscamingue*, Engagement jeunesse Abitibi-Témiscamingue - Région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Plan directeur des sentiers de véhicules hors route 2009-2014 Abitibi-Témiscamingue*, 2010.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2009*, 2010.

Émilie Jamet, *Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada - Étude comparée entre Rouyn-Noranda (Québec) et Prince George (CB)*, Université Blaise Pascal, Agroparistech-Engref, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Patrice LeBlanc, et Judy-Ann Connelly, *Concertation régionale concernant l'animation des jeunes en milieux ruraux en Abitibi-Témiscamingue (JMR-AT) : suivi et évaluation de l'entente de concertation régionale 2005-2008* (synthèse/intégrale), Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT), 2009.

Institut de la statistique du Québec, *État du marché du travail au Québec - Bilan de l'année 2009*, 2010.

Nathaly Riverin et Marie-Ève Proulx, *Entrepreneuriat jeunesse au Québec - Indice entrepreneurial québécois 2009*, Fondation de l'entrepreneuriat, 2010.

Institut de la statistique du Québec, *Indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 - Édition 2009*, 2010.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Ressources et industries forestières. Portrait statistique, édition 2010*, résumé et version complète, 2010.
Et : *Rapport sur les activités minières au Québec - 2009*, Direction générale de Géologie Québec, 2010.

Hyperliens vers ces documents : www.observat.qc.ca/trouvailles.htm



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 400 abonnés

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca